RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 01990
Numéro SIREN : 534 902 572
Nom ou dénomination : ABITA IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 27/02/2015 sous le numéro de dépôt 4497

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

ABITA IMMOBILIER
25 rue du Faisan
59800 Lille

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : ABITA IMMOBILIER

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Numéro RCS : 534 902 572
Numéro Gestion : 2011B01990

Adresse : 25 rue du Faisan
59800 Lille

Numéro du Dépôt : 2015R004497 (2015 4503)

Date du dépôt : 27/02/2015

---

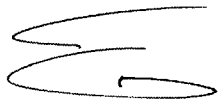
1 - Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire
Date de l'acte : 29/12/2014

1 - Décision : Changement de président

2 - Décision : Transfert du siège social Acceptation du transfert de siège social de SANTES (59211) 7 rue Paul
Colette à LILLE (59000) 25 rue du Faisan

Délivré à Lille Métropole le 27 février 2015

Le Greffier,



2015R11197

SAS ABITA IMMOBILIER

Au capital de SEPT MILLE Euros (7000.00€)

Siège Social 7 rue Paul COLETTE 59211 SANTES

RCS N° 534 902 572 00013 LILLE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Du 29 décembre 2014

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 29 décembre à 10h00

Les associés de la société par actions simplifiée ABITA IMMOBILIER se sont réunis en assemblée extraordinaire et au siège social, sur convocation faite par le président le 08 décembre 2014

Monsieur Jean-Marc FREMIN préside la séance en sa qualité de dirigeant de la société ABITA IMMOBILIER

Sont présent :

Madame FREMIN née THIERY Bénédicte propriétaire de 75 actions soit 50% des parts

Monsieur FREMIN Jean-Marc propriétaire de 75 actions soit 50% des parts

Soit un total de 150 actions soit 100% des parts

Monsieur le président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Monsieur le président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale extraordinaire est le suivant

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29 DECEMBRE 2014

Démission de Monsieur FREMIN Jean-Marc du poste de président.

Nomination de Madame FREMIN Bénédicte, en qualité de présidente de la société ABITA IMMOBILIER

Changement de Siège Social de la SAS ABITA IMMOBILIER

Monsieur le président, associé de la société ABITA IMMOBILIER, en sa qualité de président de séance demande à l'assemblée de bien vouloir :

1° - Accepter la démission de Monsieur FREMIN Jean-Marc de son poste de président.

2°- Nommer Madame FREMIN Bénédicte en qualité de de présidente de la société ABITA IMMOBILIER en remplacement de Monsieur FREMIN Jean-Marc

3° Accepter le transfert du Siège Social de SANTES (59211) – 7 rue Paul COLETTE à LILLE (59000) – 25 rue du FAISAN

Plus personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

1ère RESOLUTION :

La démission de Monsieur FREMIN Jean-Marc est acceptée à l'unanimité des voix

2ème RESOLUTION :

L'assemblée décide :

- Nommer Présidente, à compter du 01/01/2015 pour une durée indéterminée :
  - Madame Bénédicte FREMIN, ce qu'elle accepte ce jour
  - L'assemblée décide de modifier l'article 28 des statuts en conséquence
  - Cette résolution mise aux voix est acceptée à l'unanimité

3ème RESOLUTION :

L'assemblée accepte à l'unanimité des voix le transfert du Siège Social

La nouvelle adresse du Siège Social de la Société sera

25 rue du FAISAN – 59000 LILLE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Le présent Procès-verbal sera transmis aux administrations compétentes pour prise en compte des différents changements décidés.

Mr FREMIN Jean-Marc



Madame FREMIN Bénédicte

Signature précédée de la mention manuscrite

« Bon pour acceptation des fonctions de président »

